

Les entrepreneurs immigrés jouent un rôle essentiel en stimulant l'innovation, la création d'emplois, en attirant des investissements étrangers et en promouvant le développement des économies. Les pays de l'OCDE se livrent une concurrence de plus en plus acharnée pour devenir la destination privilégiée des compétences entrepreneuriales. Ainsi, un nombre croissant de pays proposent des visas pour les start-ups, destinés aux entrepreneurs à fort potentiel.

Les Indicateurs de l'attractivité à l'égard des talents, élaborés par l'OCDE avec le soutien de la Fondation Bertelsmann, mesurent la capacité d'attraction relative des pays selon une approche multidimensionnelle, en tenant compte à la fois du cadre d'action en matière de migration, et d'autres facteurs ayant une incidence sur la capacité à attirer et retenir les talents internationaux. L'édition 2023 de ces indicateurs inclut pour la première fois un classement des pays de l'OCDE offrant les conditions les plus avantageuses aux fondateurs de start-ups immigrés. Cette note de synthèse présente les résultats de ce classement, et examine les principaux facteurs qui contribuent à attirer les fondateurs de start-ups dans un pays en particulier.

Quelles sont les destinations les plus attractives pour les fondateurs de start-ups dans la zone OCDE ?

Principaux constats

- Depuis quelques années, les pays de l'OCDE s'attachent de plus en plus à attirer des entrepreneurs étrangers, afin de promouvoir l'innovation et la création d'emplois, et améliorer leur compétitivité dans l'économie mondialisée du savoir. Vingt-deux pays de l'OCDE ont mis en place depuis 2010 des programmes et dispositifs de visas spécifiques pour attirer et retenir les meilleures compétences entrepreneuriales.
- Ces indicateurs rendent compte des points forts et des points faibles des pays de l'OCDE en termes de capacité à attirer et retenir différents types de talents internationaux. L'édition 2023 est la première à s'intéresser aux fondateurs de start-ups immigrés.
- Le Canada est le pays de l'OCDE le plus avantageux pour ces derniers. Il affiche des scores élevés dans toutes les dimensions, et dispose d'un « visa pour démarrage d'entreprise » qui offre plusieurs avantages aux immigrés envisageant de fonder une start-up. Sans surprise, les États-Unis se classent également parmi les pays les plus avantageux, en raison d'un écosystème de start-ups très solide. Le cadre d'action en matière de migration n'est toutefois pas particulièrement favorable aux fondateurs de start-ups, car leurs conjoints n'ont pas totalement accès au marché du travail, et il n'existe pas de passerelle directe entre le visa pour start-up et le permis de séjour permanent.
- La France est le pays doté des politiques les plus favorables aux fondateurs de start-ups étrangers, qui bénéficient de possibilités de financements. Les salariés étrangers des entreprises bénéficiaires du visa pour start-up ont également accès au séjour. En outre, les fondateurs de start-ups étrangers bénéficient d'un délai relativement long pour créer leur entreprise avant de devoir changer de visa.
- Les petites économies européennes, comme l'Irlande et le Portugal, sont généralement désavantagées dans la dimension relative à la *qualité des perspectives d'intégration*, du fait qu'elles comptent un nombre limité d'entreprises milliardaires, mais elles présentent d'autres avantages, comme des systèmes fiscaux favorables (par ex. de généreuses subventions fiscales à la R-D et, dans le cas de l'Irlande, un faible taux d'imposition des sociétés), un faible coût de la vie (Portugal) et des scores élevés dans les dimensions relatives aux *perspectives d'avenir* et à *l'inclusivité*, ce qui leur permet d'améliorer leur classement.
- Le Japon et Israël se situent au bas du classement, bien qu'ils soient connus pour leur environnement favorable aux start-ups, qui bénéficient d'un bon accès au capital-risque et d'une infrastructure bien développée. Ils perdent des places dans le classement en raison des obstacles auxquels sont confrontés les fondateurs de start-ups étrangers, en particulier lorsqu'il s'agit de passer du visa pour start-up à un titre de séjour permanent. En outre, les membres de la famille ne sont admis qu'en qualité de visiteurs, et n'ont pas accès au marché du travail.

Introduction

Les entrepreneurs immigrés jouent un rôle essentiel en stimulant l'innovation, en créant des emplois, en attirant des investissements étrangers et en promouvant le développement des économies (OCDE, 2010^[1]; Venturini, Montobbio et Fassio, 2012^[2]; Azoulay et al., 2022^[3]; Bernstein et al., 2022^[4]). L'une des caractéristiques notables des pays chefs de file en matière de création d'entreprises innovantes est la forte proportion d'immigrés parmi les fondateurs de start-ups. Plus de la moitié des start-ups les plus prospères aux États-Unis (55 %) sont créées par des immigrés, et près des deux tiers de l'ensemble des entreprises milliardaires ont été fondées ou cofondées par des immigrés ou des enfants d'immigrés (Anderson, 2022^[5]). Dans d'autres pays, la proportion de start-ups fondées par des immigrés est plus faible, mais en hausse.

Compte tenu du rôle crucial des migrants dans la création et la croissance des start-ups, un nombre croissant de pays de l'OCDE cherchent à se positionner dans le paysage mondial des start-ups en attirant des fondateurs étrangers. Cela s'est traduit par une prolifération des visas destinés à attirer les meilleurs entrepreneurs, dont les idées novatrices sont susceptibles de générer de nouvelles possibilités d'emploi, de nouveaux modèles d'entreprise ou de nouvelles technologies. Les candidats aux visas pour start-up sont généralement des immigrés ayant une idée novatrice, mais ne disposant pas des fonds nécessaires pour la mettre en œuvre. Les visas destinés aux entrepreneurs et aux travailleurs indépendants sont souvent assortis de conditions difficiles à remplir pour les fondateurs de start-ups, en termes d'expérience professionnelle, de création d'emplois et d'apport minimum notamment. De même, ces derniers peuvent avoir des difficultés à satisfaire aux exigences en matière d'éducation formelle

associées aux programmes sélectifs d'immigration qualifiée (OCDE, 2022^[6]).

Dans ce contexte, l'édition 2023 des *Indicateurs de l'attractivité à l'égard des talents* inclut un nouveau classement se rapportant aux fondateurs de start-ups¹. Vingt-deux pays de l'OCDE ont intégré les programmes de visas destinés aux start-ups dans leur cadre d'action en matière de migration : l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, l'Irlande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal et le Royaume-Uni (OCDE 2022)².

En outre, certains pays, comme la Suède et l'Allemagne, disposent d'un visa de travailleur indépendant assorti de conditions peu strictes en matière d'apport de capital ou de création d'emplois. Le classement se rapportant aux fondateurs de start-ups inclut les 22 pays de l'OCDE disposant d'un visa pour start-up ou d'un programme de visas pour les fondateurs de start-ups, ainsi que l'Allemagne et la Suède.

Mesure de la capacité à attirer des start-ups

L'instauration d'un environnement favorable à la création d'entreprises innovantes nécessite un ensemble de mesures visant à développer les écosystèmes entrepreneuriaux, à stimuler la recherche et l'innovation, et à s'assurer que les créateurs potentiels ont accès aux financements et au capital humain nécessaires. L'Encadré 1 résume les principaux facteurs jouant un rôle dans le renforcement de la compétitivité nationale pour attirer et retenir les fondateurs de start-ups.

Il existe de nombreux classements internationaux et régionaux des villes ou pays les

¹ Outre le classement des pays en fonction de leur activité à l'égard des fondateurs de start-ups, les *Indicateurs de l'OCDE* comportent trois classements se rapportant respectivement aux travailleurs hautement qualifiés, aux entrepreneurs et aux étudiants de l'enseignement supérieur.

² La Pologne a mis en place une procédure de délivrance de visa spécifique pour les fondateurs de start-ups, mais ne prévoit pas de visa distinct pour les start-ups.

plus favorables aux start-ups³. Toutefois, ces classements ne sont pas spécifiquement conçus pour analyser leur attractivité à l'égard des fondateurs de start-ups étrangers. Les *Indicateurs de l'attractivité à l'égard des talents* sont le seul classement mettant explicitement l'accent sur la capacité des pays à attirer les fondateurs de start-ups étrangers, en tenant compte à la fois des facteurs généraux qui créent un environnement favorable aux start-ups, et des politiques migratoires spécifiques ciblant les ressortissants étrangers envisageant de créer une start-up.

Indicateurs de l'attractivité des pays à l'égard des talents, relatives aux fondateurs de start-ups

Le cadre des Indicateurs de l'OCDE se compose de sept dimensions principales, qui prennent en compte un large éventail de facteurs influant sur la capacité des pays à attirer des start-ups internationales, depuis les cadres réglementaires régissant le développement et la fiscalité des entreprises jusqu'au développement de l'écosystème des start-ups, en passant par l'offre de capital humain et les conditions de vie et les conditions familiales (tableau 1). En outre, le cadre tient compte des politiques migratoires, et plus particulièrement des conditions auxquelles les migrants et les membres de leur famille sont confrontés dans le pays de destination, et comporte une strate supplémentaire rendant compte du rôle de la politique de visas et d'admission.

La dimension relative à la *qualité des perspectives d'intégration* s'intéresse à différents aspects de l'écosystème des start-ups, comme le

nombre de licornes, de multinationales et de bureaux partagés, ainsi que l'ouverture aux échanges et la réglementation du marché des produits. Les fondateurs de start-ups veulent s'implanter dans un lieu accueillant d'autres start-ups et entreprises prospères, et où il existe des espaces de rencontre et d'interaction leur donnant accès à de vastes réseaux et aux connaissances nécessaires au développement et à l'expansion de leurs idées. L'ouverture aux échanges revêt une importance cruciale pour les start-ups, car elle favorise la croissance, offre des débouchés sur le marché et donne accès à l'innovation à l'échelon international. En outre, un écosystème dynamique est propice à la réussite des start-ups (OCDE, 2022). Il existe différentes façons de mesurer les écosystèmes des start-ups. Afin de tirer parti des travaux menés précédemment dans ce domaine, la dimension relative à la *qualité des perspectives d'intégration* prend également en compte le nombre d'écosystèmes de start-ups de premier plan hébergés par un pays. La variable relative aux écosystèmes repose sur un indice qui classe 1 000 écosystèmes communaux du monde entier.

La dimension relative *au revenu et à la fiscalité* rend compte de l'accès des start-ups au financement, ainsi que des cadres fiscaux les concernant. L'accès au financement est mesuré par la part du capital-risque dans le produit intérieur brut (PIB). En outre, la dimension inclut des variables mesurant le taux global d'imposition des sociétés, le soutien public à la recherche et au développement (R-D) au moyen de subventions fiscales implicites, ainsi qu'une variable reflétant le coût global de la vie.

³ Citons par exemple les classements mondiaux des écosystèmes de start-ups établis par *StartupGenome* et *StartupBlink*, ainsi que *Startup Heatmap Europe*, qui

classe les pôles de start-ups les plus attrayants d'Europe.

Encadré 1. Quels sont les facteurs essentiels à l'instauration d'un environnement favorable aux start-ups ?

Si les politiques migratoires comme les programmes de visas pour les start-ups peuvent envoyer des signaux positifs, le choix du lieu d'implantation des fondateurs de start-ups dépendra aussi dans une large mesure de facteurs sans aucun lien avec la politique d'immigration. Les ressortissants étrangers ayant pour projet de fonder une start-up choisiront le lieu d'implantation offrant l'environnement le plus propice à la réussite de leur entreprise. Des publications ont recensé plusieurs facteurs essentiels à l'instauration d'un environnement favorable à la création et la croissance des start-ups.

Cadres réglementaires. Il s'agit des règles et réglementations relatives à la création et au développement d'une entreprise, mais aussi à sa fermeture, les start-ups étant des investissements à haut risque associés à une forte probabilité d'échec. Les réglementations en matière de faillite, qui garantissent la liquidation rapide des entreprises non viables, constituent donc un facteur déterminant des entrées et sorties de start-ups. Les réglementations fiscales jouent un rôle dans la promotion de l'innovation, et les incitations fiscales à la R-D sont désormais un outil d'action largement utilisé pour encourager la R-D dans les entreprises. La réglementation du marché des produits et la protection de la propriété intellectuelle sont d'autres aspects réglementaires.

Accès au capital. L'accès au capital en général, et au capital d'amorçage en particulier, comme le capital-risque et les investissements providentiels, est essentiel pour instaurer un environnement favorable aux start-ups, et leur permettre de croître, d'embaucher et de développer leur activité. Il est également important que les capitaux disponibles soient accessibles aux fondateurs de start-ups immigrés, qui sont confrontés à des obstacles particuliers lors de la levée de capitaux.

Infrastructure de l'écosystème de start-ups. L'infrastructure de l'écosystème de start-ups est associée à des fonctions et des mécanismes de soutien comme des accélérateurs et des incubateurs, des bureaux partagés, des programmes de promotion et d'accompagnement personnalisé, et des événements dédiés au soutien des start-ups et des entrepreneurs émergents. Les écosystèmes de start-ups sont généralement définis par le réseau d'interactions entre les personnes, les organisations et leur environnement, et s'inscrivent au sein d'un système dont l'objectif est la création et le développement de nouvelles start-ups.

Conditions de marché et portée. Il s'agit du degré d'ouverture et de connexion de l'économie aux échanges, mais aussi du nombre d'entreprises de premier plan et de start-ups prospères présentes dans l'économie, car il est de notoriété publique qu'une première expérience concluante en matière de création d'entreprise offre une meilleure garantie de réussite.

Accès aux talents/au capital humain. Pour les fondateurs de start-ups, il est essentiel de pouvoir recruter du personnel qualifié à l'échelon mondial. La demande de travailleurs qualifiés varie en fonction du secteur d'activité, mais les start-ups ont généralement besoin de travailleurs hautement qualifiés, en particulier dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM). Il est donc important de tenir compte à la fois de l'accès local à des travailleurs qualifiés, et de la capacité à recruter des immigrés hautement qualifiés à l'étranger.

Création et diffusion du savoir. Les start-ups se caractérisent par un niveau élevé d'innovation et sont donc largement tributaires d'un environnement propice à l'innovation et à la diffusion du savoir. Pour encourager la recherche, l'investissement au service du développement et l'innovation, les pouvoirs publics adoptent un ensemble de mesures financières et non financières. Ce soutien financier peut prendre la forme d'un financement public direct (par ex. subventions à la R-D ou marchés publics de services de R-D) ou d'incitations fiscales qui accordent un traitement préférentiel aux dépenses de R-D ou aux revenus tirés de la R-D et de

l'innovation. Pour maximiser l'impact de la R-D, la diffusion du savoir est également importante, comme le niveau de collaboration entre les universités et les industries.

État d'avancement de la transformation numérique et connexion. L'accès aux technologies numériques et, plus généralement, l'état d'avancement de la transformation numérique de l'économie sont des facteurs essentiels pour les start-ups, qui les aident à concevoir de nouveaux produits et leur permettent de se développer, de s'adapter et de passer plus rapidement à l'échelle supérieure. La transformation numérique peut également aider les fondateurs de start-ups à se faire une place dans l'économie mondialisée, à rester connectés et à accéder à de meilleurs services.

Source : (OCDE, 2015^[7] ; Commission européenne, 2021^[8] ; StartupBlink, 2022^[9] ; StartupGenome, 2022^[10]).

La dimension relative aux *perspectives d'avenir* se rapporte à la facilité avec laquelle les fondateurs de start-ups étrangers peuvent démontrer que leur idée d'entreprise est viable à court terme, et séjourner dans le pays à long terme. Elle tient également compte de la fréquence à laquelle les migrants deviennent obtiennent la nationalité du pays de destination au bout de 10 années de séjour, ainsi que de la structure démographique de l'économie en tant qu'indicateur de la demande future de main-d'œuvre étrangère, qui est déterminée par la taille de la population d'âge actif.

L'environnement familial inclut des variables se rapportant aux conditions de vie des membres de la famille du fondateur de la start-up (accès du

conjoint au marché du travail et facilité d'obtention de la nationalité pour les enfants), ainsi que des mesures plus générales des politiques publiques liées aux prestations familiales, des taux d'imposition des seconds apporteurs de revenus et de la qualité du système scolaire. La dimension relative à *l'environnement des compétences* comporte des variables se rapportant à la connectivité de haute qualité (développement du haut débit et de la fibre, et cybersécurité), à l'innovation (dépenses publiques de R-D et nombre de brevets) et à l'accès aux connaissances et aux talents (nombre d'universités de premier plan, proportion de diplômés en STIM, et niveau de maîtrise de l'anglais).

Tableau 1. Tour d'horizon des dimensions et des variables du cadre des indicateurs

Dimensions	Variables	Définitions	Sources des données (année)
Qualité des perspectives d'intégration	Nombre de licornes	Nombre de nouvelles entreprises financées par le capital-risque dont la valorisation post-money a atteint un milliard USD après un tour de financement, depuis début 2016.	Pitchbook (2022)
	Nombre d'entreprises multinationales	Nombre d'entreprises multinationales	OCDE (2021)
	Nombre de bureaux partagés	Nombre de bureaux partagés enregistrés sur coworking.com	Coworking.com (2022)
	Nombre d'écosystèmes parmi les 150 premiers	Nombre d'écosystèmes communaux classés parmi les 150 premiers mondiaux	StartupBlink (2022)
	Ouverture aux échanges	Ratio entre le total des échanges du pays (c'est-à-dire la somme des exportations et des importations) et son produit intérieur brut.	OCDE (2019)
	Indice de la réglementation des marchés de produits	Indice de la réglementation des marchés de produits	OCDE (2018)
Revenu et fiscalité	Accès au capital-risque	Capital-risque en part du PIB (%)	OCDE (2021)
	Imposition des sociétés	Imposition des sociétés	OCDE (2021)
	Subvention fiscale implicite des dépenses de R-D	Subvention fiscale implicite des dépenses de R-D	OCDE (2021)

Dimensions	Variables	Définitions	Sources des données (année)
	Indice des prix à la consommation	Indice des prix à la consommation	OCDE (2021)
Perspectives d'avenir	Durée du visa/permis initial avant qu'un changement ne soit nécessaire	Durée du visa/permis initial avant qu'un changement ne soit nécessaire	Secrétariat de l'OCDE (2022)
	Facilité de passage du statut de résident temporaire à celui de résident permanent	Facilité de passage du statut de résident temporaire à celui de résident permanent	Secrétariat de l'OCDE (2022)
	Taux de dépendance en 2050	Ratio de la population âgée de 0 à 14 ans et de 65 ans et plus pour 100 habitants âgés de 15 à 64 ans	UNDESA (2022)
	Acquisition de la nationalité	Proportion de ressortissants nationaux parmi les personnes nées à l'étranger séjournant dans le pays depuis au moins 10 ans	Source : calculs de l'OCDE à partir l'enquête sur la population active (2020).
Environnement familial	Possibilité pour le conjoint de travailler	Possibilité pour le conjoint de travailler	Secrétariat de l'OCDE (2022)
	Facilité pour les enfants de migrants d'obtenir la citoyenneté	Facilité pour les enfants de migrants d'obtenir la citoyenneté	Base de données de l'EUI (2020)
	Résultats au test de mathématiques du PISA	Résultats au test de mathématiques du PISA	OCDE (2018)
	Dépenses publiques consacrées aux prestations familiales	Dépenses publiques consacrées aux prestations familiales	OCDE (2019)
	Taux d'imposition marginal du second apporteur de revenu dans le ménage	Taux d'imposition marginal du second apporteur de revenu dans le ménage	OCDE (2021)
Environnement des compétences	Abonnements à l'Internet à haut débit	Abonnements à l'Internet à haut débit pour 100 habitants	OCDE (2021)
	Part de la fibre	Part de la fibre dans le haut débit	OCDE (2021)
	Maîtrise de l'anglais	Maîtrise de l'anglais	Indice Education First de compétence en anglais (2021)
	Dépenses intérieures brutes de R-D	Dépenses intérieures brutes de R-D	OCDE (2020)
	Brevets	Nombre total de brevets déposés (IP5)	OCDE (2018)
	Universités classées parmi les 500 meilleures du monde	Universités classées parmi les 500 meilleures du monde	ARWU (2022)
	Part des diplômés en STIM dans le total des diplômés	Part des diplômés en STIM dans le total des diplômés	OCDE (2020)
	Cybersécurité	Indice mondial de cybersécurité de l'ITU	ITU (2020)
Inclusivité	Coopération internationale en matière de brevets	Part des brevets détenus par des inventeurs étrangers (%)	OCDE (2020)
	Indice d'acceptation des immigrants	Indice Gallup d'acceptation des immigrants	Gallup (2019)
	Part d'inventrices	Part des brevets déposés par des femmes (%)	OCDE (2019)
	Proportion de femmes dans les conseils d'administration des entreprises	Proportion de femmes dans les conseils d'administration des entreprises (%)	OCDE (2021)
Qualité de la vie	Indicateur du vivre mieux de l'OCDE	Indicateur du vivre mieux de l'OCDE	OCDE (2022)
Politique de visas et d'admission	Absence de visas pour les start-ups (pénalité)	Le pays ne propose pas de visa pour start-up	Secrétariat de l'OCDE (2022)
	Exigence d'apport de fonds propres (pénalité)	Existence d'un seuil minimum d'apport	Secrétariat de l'OCDE (2022)
	Faible score de transition numérique des visas (pénalité)	Classement dans le tableau de bord relatif à la transition numérique des visas	Fragomen (2022)
	Étudiants internationaux non autorisés à créer une entreprise avec un visa post-diplôme (pénalité)	Étudiants internationaux non autorisés à créer une entreprise avec un visa post-diplôme	Secrétariat de l'OCDE (2022)

Dimensions	Variables	Définitions	Sources des données (année)
	Octroi d'une aide financière (bonus)	Octroi d'une aide financière	Secrétariat de l'OCDE (2022)
	Existence d'une voie d'accès au séjour pour les salariés des start-ups (bonus)	Existence d'une voie d'accès au séjour pour les salariés des start-ups	Secrétariat de l'OCDE (2022)

Note : chaque variable de la dimension relative à la politique de visas et d'admission donne lieu à une pénalité ou un bonus équivalant à 2.5 % du score global. Outre les sept dimensions principales présentées dans le tableau, le classement comprend une huitième dimension facultative relative à la performance du système de santé. Les utilisateurs des indicateurs peuvent décider de prendre en compte ou non cette dimension facultative. Pour plus de détails sur les variables relatives à la performance des systèmes de santé, voir (OCDE, 2023^[11]).

Source : Secrétariat de l'OCDE.

La *dimension relative à l'inclusivité* englobe des variables se rapportant à l'égalité des genres dans l'environnement des start-ups (part des inventrices de brevets, et part des femmes dans les conseils d'administration des entreprises) ainsi qu'à la coopération internationale en matière de brevets et l'ouverture générale à l'égard des migrants.

Enfin, la *politique en matière de visas et d'admissions* n'est pas une dimension à part entière du cadre des Indicateurs de l'attractivité à l'égard des talents, mais constitue une strate supplémentaire permettant d'appliquer des points de pénalité ou de bonus au score global. Cette strate rend compte de différents aspects des cadres nationaux des visas destinés aux start-ups, qui se distinguent des visas destinés aux entrepreneurs par l'accent mis sur les entreprises innovantes, à fort potentiel de croissance et d'impact (OCDE, 2022^[6]). Si les programmes de visas visent tous à enrichir l'écosystème national des start-ups en attirant des talents étrangers, ils présentent des différences considérables par ailleurs : ils peuvent octroyer un statut de résident temporaire, provisoire ou permanent ; être assortis ou non d'exigences en matière d'investissement ; et prévoir ou non des aides supplémentaires, comme des financements ou l'accès à des programmes d'accompagnement personnalisé.

La première variable relevant de la politique de visas et d'admission concerne l'existence d'un visa pour start-up ; l'absence de ce visa entraîne une pénalité sur le score global. Chacun des éléments suivants entraîne également l'application de pénalités : exigence d'un apport minimum de fonds propres ; faible avancement de la transition numérique de la procédure de visa ; et interdiction

aux diplômés internationaux titulaires d'un visa post-diplôme de créer une entreprise. Le recrutement de talents hautement qualifiés commence souvent dans l'enseignement supérieur, les étudiants constituant l'un des viviers d'innovation les plus prometteurs pour l'avenir. Ainsi, en permettant aux étudiants en mobilité internationale titulaires d'un visa d'études d'obtenir facilement un visa pour start-up, les pays peuvent renforcer leur attractivité à l'égard des fondateurs de start-ups étrangers. Un bonus est accordé aux pays qui octroient des possibilités de financement aux titulaires d'un visa pour start-up et mettent en place une voie d'accès au séjour pour les salariés étrangers de start-ups. Chaque pénalité/bonus équivaut à une réduction/hausse de 2.5 % du score global composite des sept dimensions principales.

L'édition 2023 des Indicateurs de l'attractivité à l'égard des talents inclut également une dimension supplémentaire facultative, relative à la performance des systèmes de santé (voir OCDE (2023^[11]) pour plus de détails sur cette caractéristique des indicateurs). Les utilisateurs de l'outil en ligne accessible sur la page Web des Indicateurs de l'attractivité à l'égard des talents, peuvent ajouter cette dimension au cadre. L'outil en ligne permet également aux utilisateurs de définir l'importance relative des différentes dimensions en fonction de leurs préférences individuelles, en variant les pondérations, et d'établir leurs propres classements. Le classement et l'analyse présentés dans cette note de synthèse sont toutefois fondés sur des pondérations égales par défaut des sept dimensions de l'attractivité des pays à l'égard des talents.

Attractivité des pays de l'OCDE à l'égard des fondateurs de start-ups

Le Canada est le pays de l'OCDE le plus avantageux pour les fondateurs de start-ups (Graphique 1). Il est le seul pays avec l'Australie à accorder un droit de séjour permanent dès le premier jour à l'ensemble des titulaires d'un visa pour start-up. Le Canada se classe en outre dans le premier quartile pour toutes les dimensions du cadre, à l'exception de l'environnement des compétences (tableau A A.1. en annexe). Il compte en effet un nombre important de licornes, possède un cadre réglementaire favorable à la création et à la gestion d'une entreprise, se montre accueillant à l'égard des migrants et offre des conditions de vie favorables. Les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et l'Irlande occupent les quatre places suivantes du classement.

Les États-Unis et le Royaume-Uni sont des chefs de file en matière de création de start-ups. Ils possèdent une culture entrepreneuriale très forte, et de nombreuses licornes y ont été créées au cours de la dernière décennie. Toutefois, le cadre d'action en place pour attirer les fondateurs de start-ups n'est pas aussi développé qu'au Canada et en France, par exemple. Les États-Unis accordent un droit de séjour initial de 2.5 ans aux fondateurs de start-ups, qui peut être renouvelé une fois pour 2.5 années supplémentaires dans le cadre de l'International Entrepreneur Parole Program. Il n'existe pas de voie d'accès directe au séjour permanent pour les immigrants bénéficiant d'un droit de séjour temporaire, bien qu'ils puissent demander d'autres visas s'ils remplissent les conditions requises (OCDE, 2022^[6]). La France a investi selon différentes modalités dans un cadre d'action visant à attirer les fondateurs de start-ups étrangers, et a mis en place deux programmes distincts à leur adresse. L'initiative French Tech Ticket s'adresse exclusivement aux entrepreneurs non français, et prend la forme d'un concours dont les gagnants bénéficient d'un financement, d'une incubation et d'un accompagnement personnalisé pendant un an. Le French Tech Visa est une procédure accélérée permettant aux fondateurs de start-ups d'obtenir un permis de séjour de 4 ans dans le cadre du visa « Passeport Talent ». D'autres pays laissent beaucoup moins de temps aux immigrants pour développer leurs idées. Le

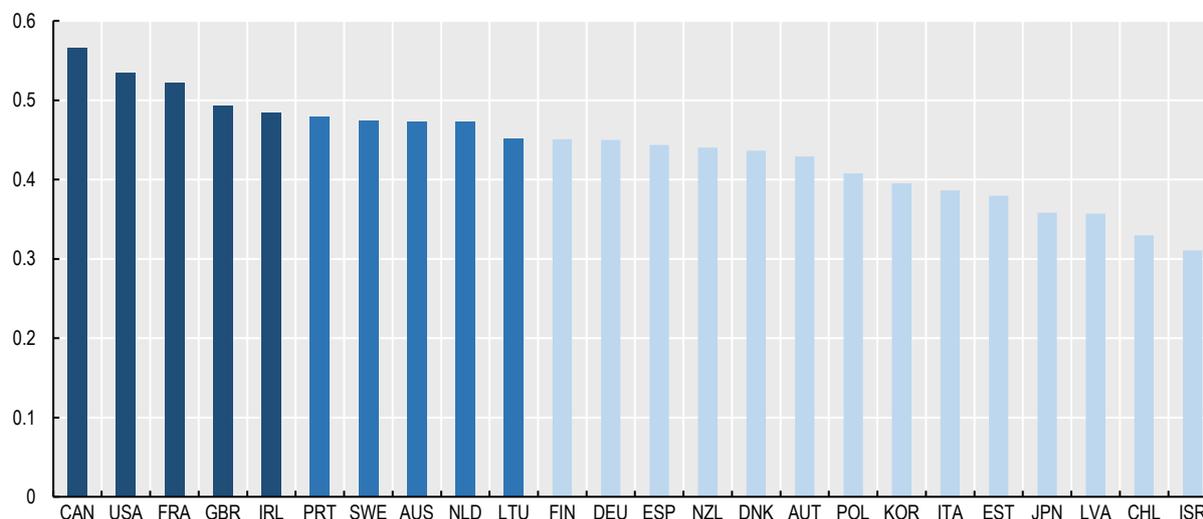
French Tech Visa est également ouvert aux salariés des entreprises nouvellement créées, et pas seulement à leurs fondateurs. Le cadre d'action de la France en matière de migration, ainsi que d'autres facteurs comme les subventions fiscales favorables à la R-D, lui permettent de se rapprocher de la tête du classement.

Figurent également parmi les dix premiers plusieurs économies européennes plus modestes, comme l'Irlande, le Portugal et la Suède. Si l'envergure de leur écosystème de start-ups est trop limitée pour leur permettre de rivaliser avec les pays situés au sommet du classement, ils offrent néanmoins d'autres avantages aux fondateurs de start-ups étrangers. L'Irlande, par exemple, a mis en place des procédures simplifiées pour permettre aux membres de la famille de venir dans le pays et d'accéder au marché du travail. Elle dispose également d'un environnement fiscal favorable, se caractérisant par de généreuses subventions fiscales à la R-D et un faible taux d'imposition des sociétés. Parallèlement, l'Irlande est l'un des rares pays à exiger un investissement en capital, soit en fonds propres, soit en s'adressant à un investisseur providentiel ou à un fonds de capital-risque. Le Portugal se caractérise également de généreuses subventions fiscales à la R-D, un coût de la vie faible et un solide environnement des compétences.

On trouve au bas du classement quelques pays habituellement réputés pour leur culture bien implantée de la création d'entreprises, et l'infrastructure solide de leur écosystème de start-ups, comme l'Estonie, le Japon et Israël. Bien qu'ils offrent un excellent accès au financement par le capital-risque et que leur transformation numérique soit bien avancée, leurs cadres d'action en matière de migration les tirent vers le bas du classement, en particulier en raison de la difficulté pour les titulaires d'un visa pour start-up d'obtenir le statut de résident permanent. Le visa initialement accordé par le Japon aux fondateurs de start-ups n'est que de très courte durée, et impose un réexamen strict au bout de six mois seulement. Israël est le seul pays du classement où les fondateurs de start-ups n'ont pas la possibilité d'obtenir un droit de séjour permanent. En outre, le Japon et Israël autorisent les membres de la famille à rejoindre le demandeur principal,

mais uniquement en tant que visiteurs ne bénéficiant pas d'un accès au marché du travail.

Graphique 1. Capacité des pays de l'OCDE à attirer des ressortissants étrangers envisageant de créer une start-up



Note : les dix premiers pays du classement sont mis en avant afin de faciliter la comparaison.
Source : Secrétariat de l'OCDE.

Rôle de la politique migratoire

Parmi les dix premiers pays du classement, tous à l'exception de deux seraient en mesure de combler l'écart qui les sépare du premier, le Canada, en mettant en œuvre les politiques migratoires les plus favorables (Graphique 2). Les deux exceptions sont l'Australie et la Finlande. La réforme de leur politique migratoire améliorerait considérablement leur compétitivité, mais ne suffirait pas à combler entièrement leur déficit d'attractivité. Dans le cas de l'Australie, cela s'explique en grande partie par le fait que son cadre d'action en matière de migration est déjà favorable aux fondateurs de start-ups.

Dans le cas des pays situés plus bas dans le classement, une simple réforme de leur politique migratoire serait bien insuffisante pour rattraper les pays situés en tête du classement. Par exemple, la Pologne, l'Italie et l'Estonie afficheraient encore un écart d'attractivité de près de 15 % après l'adoption des politiques migratoires les plus favorables.

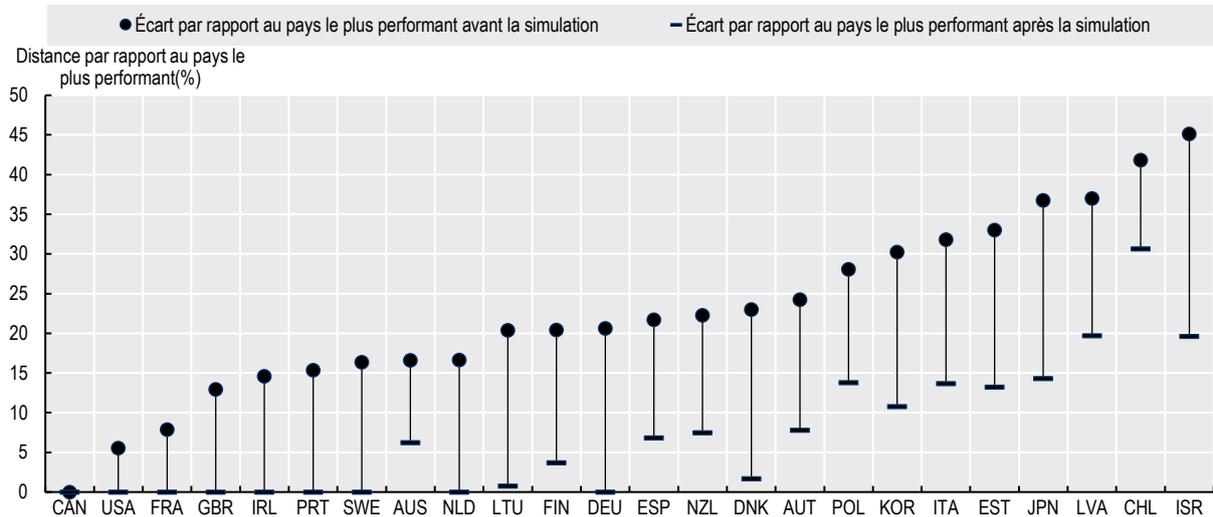
Le Japon et Israël comptent parmi les pays qui ont le plus à gagner de la mise en œuvre de politiques

plus favorables. Comme nous l'avons vu plus haut, les fondateurs de start-ups immigrés et les membres de leur famille qui les rejoignent se heurtent à de multiples obstacles dans ces pays. Toutefois, des améliorations dans d'autres domaines seraient également nécessaires pour combler le reste de l'écart et se rapprocher de la tête du classement.

Le Chili a beaucoup investi dans son programme de visas pour start-up, « Start-Up Chile », en donnant par exemple la possibilité aux fondateurs de start-ups de concourir pour des financements, l'objectif étant d'attirer un grand nombre de start-ups et de promouvoir le pays en tant que centre d'innovation. Toutefois, la seule politique migratoire ne suffira pas à rendre le Chili aussi avantageux pour les start-ups internationales que les pays du haut du tableau. Des politiques et des programmes d'innovation plus vastes et des cadres réglementaires améliorés sont également nécessaires pour attirer les entrepreneurs internationaux à fort potentiel.

Graphique 2. Écart d'attractivité avec le premier pays du classement, avant et après la simulation

Évolution de l'écart avec le pays le plus performant, classement des Indicateurs de l'attractivité à l'égard des talents, et rang qui serait atteint par les pays si l'ensemble des politiques migratoires les plus favorables étaient mises en œuvre



Note : Une valeur de 0 % après simulation signifie qu'un pays peut combler la totalité de l'écart qui le sépare du pays le plus performant en adoptant l'ensemble de politiques migratoires le plus favorable.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Conclusions

Dans un certain nombre de pays de l'OCDE, les entrepreneurs immigrés sont des moteurs de l'innovation et de la création d'emplois. Il n'est pas surprenant que des visas spéciaux pour les start-ups aient fait leur apparition au cours de la dernière décennie. Ces programmes de visas diffèrent des autres voies d'entrée car ils ciblent les meilleurs talents et privilégient généralement la qualité plutôt que la quantité, en mettant en œuvre un processus de sélection minutieux et souvent au cas par cas, et en accordant peu de visas. Même si le nombre de fondateurs de start-ups admis est limité par rapport au volume de migrants hautement qualifiés admis par d'autres biais, un nombre croissant de pays se lancent dans la compétition pour attirer les fondateurs de start-up étrangers. Les décideurs qui souhaitent puiser dans ce vivier limité de compétences internationales à fort potentiel doivent donc impérativement cerner les principaux facteurs et politiques contribuant à attirer les fondateurs de start-ups les plus prometteurs.

Le nouveau classement des *Indicateurs de l'attractivité à l'égard des talents* montre que les pays ayant une forte culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat, comme le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni, sont bien placés pour attirer les fondateurs de start-ups. La France a beaucoup investi dans un cadre d'action favorable ciblant spécifiquement les fondateurs de start-ups, d'où son rang élevé dans le classement.

Certains pays de l'OCDE réputés pour être d'importants pôles de start-ups, comme Israël et l'Estonie, se retrouvent au bas du classement en termes d'attractivité à l'égard des fondateurs de start-ups étrangers. Cette mauvaise position s'explique en grande partie par les obstacles posés par leurs politiques de visas et d'admission. Cela souligne le rôle des politiques d'immigration dans la capacité des pays à attirer des start-ups internationales. De fait, près de la moitié des pays de l'OCDE figurant dans le classement seraient en mesure de combler l'écart les séparant du pays le

plus performant en adoptant les politiques migratoires les plus favorables à l'égard des fondateurs de start-ups immigrés. Un tel cadre d'action implique d'aligner les politiques de visas ciblant les start-ups sur les autres politiques

d'immigration ciblant les étudiants et les travailleurs hautement qualifiés.

Références

- Anderson, S. (2022), *Immigrant Entrepreneurs and U.S. Billion-Dollar companies*, <https://nfap.com/wp-content/uploads/2022/07/2022-BILLION-DOLLAR-STARTUPS.NFAP-Policy-Brief.2022.pdf>. [5]
- Azoulay, P. et al. (2022), « Immigration and Entrepreneurship in the United States », *American Economic Review: Insights*, vol. 4/1, pp. 71-88, <https://doi.org/10.1257/aeri.20200588>. [3]
- Bernstein, S. et al. (2022), *The Contribution of High-Skilled Immigrants to Innovation in the United States*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, <https://doi.org/10.3386/w30797>. [4]
- Commission européenne (2021), *European Innovation Scoreboards 2021*, Office des publications de l'Union européenne, <https://data.europa.eu/doi/10.2873/725879>. [8]
- OCDE (2023), « What is the best country for global talents in the OECD? », *OECD Migration Policy Debates no. 29*. [11]
- OCDE (2022), « What are the risks and rewards of start-up visas? », *Débats sur les politiques migratoires de l'OCDE*, vol. 29, <https://www.oecd.org/migration/mig/MPD-28-What-are-the-risks-and-rewards-of-start-up-visas.pdf>. [6]
- OCDE (2015), « List of indicators of entrepreneurial determinants », dans *Panorama de l'entrepreneuriat 2015*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2015-31-en. [7]
- OCDE (2010), *Open for Business: Migrant Entrepreneurship in OECD Countries*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264095830-en>. [1]
- StartupBlink (2022), *The Global Startup Ecosystem Index Report*, <https://startupblink.com/>. [9]
- StartupGenome (2022), *Rapport de l'écosystème mondial des startups*, <https://startupgenome.com/fr/report/gser2022>. [10]
- Venturini, A., F. Montobbio et C. Fassio (2012), *Are Migrants Spurring Innovation?*, Migration Policy Centre Research Report, <https://hdl.handle.net/1814/23505>. [2]

✉ Personnes à contacter

Jean-Christophe Dumont
Division des migrations internationales, OCDE
Courriel : Jean-Christophe.DUMONT@oecd.org
Tél. : +33 1 45 24 92 43

Lisa Andersson
Division des migrations internationales, OCDE
Courriel : Lisa.ANDERSSON@oecd.org
Tél. : +33 1 45 24 17 27

🔗 Liens utiles : www.oecd.org/fr/migration

La présente synthèse ne reflète pas nécessairement les positions officielles de l'OCDE ou de ses pays membres. Les opinions qui y sont exprimées et les arguments qui y sont utilisés sont ceux des auteurs.

Ce document ainsi que les cartes qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Annexe A. Données complémentaires

Tableau A.1. Scores dans chaque dimension, par quartiles

Pays	Qualité des perspectives d' intégration	Revenu et fiscalité	Perspectives d' avenir	Environnement familial	Environnement des compétences	Inclusivité	Qualité de la vie
Canada	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %
États-Unis	50 %-75 %	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %	50 %-75 %	25 %-50 %	50 %-75 %
France	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %	25 %-50 %
Royaume-Uni	50 %-75 %	50 %-75 %	25 %-50 %	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %
Irlande	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %	25 %-50 %	50 %-75 %	50 %-75 %
Portugal	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %	25 %-50 %	50 %-75 %	50 %-75 %	25 %-50 %
Suède	25 %-50 %	25 %-50 %	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %
Australie	25 %-50 %	25 %-50 %	50 %-75 %	50 %-75 %	25 %-50 %	50 %-75 %	50 %-75 %
Pays-Bas	50 %-75 %	50 %-75 %	25 %-50 %	50 %-75 %	25 %-50 %	50 %-75 %	50 %-75 %
Lituanie	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %
Finlande	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %
Allemagne	25 %-50 %	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %	25 %-50 %	50 %-75 %
Espagne	25 %-50 %	50 %-75 %	50 %-75 %	25 %-50 %	25 %-50 %	50 %-75 %	25 %-50 %
Nouvelle-Zélande	25 %-50 %	25 %-50 %	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %
Danemark	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %
Autriche	50 %-75 %	25 %-50 %	25 %-50 %	50 %-75 %	25 %-50 %	25 %-50 %	50 %-75 %
Pologne	25 %-50 %	50 %-75 %	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %
Corée	50 %-75 %	50 %-75 %	50 %-75 %	25 %-50 %	50 %-75 %	25 %-50 %	25 %-50 %
Italie	25 %-50 %	25 %-50 %	50 %-75 %	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %
Estonie	50 %-75 %	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %
Japon	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %	50 %-75 %	25 %-50 %	25 %-50 %
Lettonie	50 %-75 %	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %
Chili	25 %-50 %	50 %-75 %	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %
Israël	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %	25 %-50 %



Note : scores dans chaque dimension, par quartiles.

Source : Secrétariat de l'OCDE.